

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies

Date : Le jeudi 18 mai 2023

Heure : 19 heures

Lieu : Salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies (1038, route de la Seigneurie)

Procès - verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Dufresne, président du conseil d'administration, déclare la réunion ouverte à 19 h 07. Il souhaite la bienvenue à cette 54^e assemblée générale annuelle.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Maële Savard propose Mme Michèle Lorrain, appuyée par M. Christian Joncas.

3. Vérification du quorum

M. Éric Dufresne vérifie le quorum constitué d'au moins 12 membres actifs. Le quorum est constaté puisque 19 membres sont présents.

4. Présentation des membres du conseil d'administration et de la direction

M. Éric Dufresne présente les membres et mentionne les postes vacants.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Marc-André Rioux propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Réal Perron.

6. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2022

Mme Dominique Lalande propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Mme Diane Renaud.

7. Présentation du rapport de l'auditeur et des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Mme Carolyne Thériault présente les états financiers tels que détaillés précédemment et acceptés par le conseil d'administration. Les revenus des activités courantes sont similaires à ceux de l'année précédente. Mme Thériault mentionne un bilan positif malgré des dépenses un peu plus élevées en raison de la contribution à la roue du moulin, la hausse

des salaires et les frais de chauffage, entre autres.

M. Dufresne mentionne que les membres du conseil sont satisfaits des résultats financiers.

8. Choix d'une firme comptable pour l'exercice 2023

M. Stève Dionne propose la firme Malette pour l'exercice 2023, appuyé par Mme Lucie Rochette.

Un membre de l'assemblée demande de procéder à un appel d'offre tous les cinq ans, question d'aller vérifier le marché.

M. Alain Paradis propose d'aller en appel d'offre au courant de l'année 2023 pour l'année 2024. Sa proposition est appuyée par M. Réal Perron.

9. Mot du président

M. Dufresne présente son rapport. L'année fut bien remplie : 12 rencontres et 4 comités de travail. Il mentionne 3 grands chantiers : l'élaboration d'une politique salariale et l'instauration de nos valeurs organisationnelles avec le soutien technique du consultant Jean-François Hartman et le soutien financier d'Emploi-Québec, ainsi que le déménagement de l'entreprise Du Pain C'est Tout et l'appel d'offre qui a suivi pour un nouveau service alimentaire. Une entente a été signée avec M. Lorenzo Abbatiello et Mme Karine Émond pour leur projet de Bistro de la Seigneurie. Au niveau des activités courantes, M. Dufresne souligne l'après-Covid et le retour à la normale, les états financiers satisfaisants et un bilan général positif. Ses remerciements vont à tous les employés, en contact direct avec le public, aux administrateurs, aux bénévoles et aux Amis de la Seigneurie ainsi qu'à tous les partenaires nommés dans sa présentation.

10. Rapport des activités

M. Anglehart présente son rapport et les faits saillants de l'année 2022.

Une personne de l'assemblée mentionne qu'elle et ses invités ont été très impressionnés par la qualité et l'étendue des connaissances partagées par les guides de la Seigneurie. On s'informe de l'avenir de la Fête du pain et du travail de réflexion qui s'impose. On souhaite ouvrir la discussion aux membres et Amis de la Seigneurie.

11. Bilan des Amis de la Seigneurie

Mme Marie Deschênes présente l'historique des Amis de la Seigneurie et les différentes activités réalisées en 2022. Les Amis sont en période de réflexion et souhaitent recréer un évènement attractif autour de la nourriture. Les Amis remettent 1000 \$ en don à la Seigneurie des Aulnaies. Mme Deschênes souligne le nouveau partenariat avec la Semaine du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies. Le comité remercie les bénévoles et lance un appel pour de nouveaux membres.

12. Planification stratégique 2022-2021

M. Éric Dufresne présente une synthèse de la vision du conseil dans le cadre de la

démarche de planification stratégique, puis la planification elle-même.

13. Plan d'action 2023

M. Éric Dufresne présente les actions mises en place en 2023.

On questionne, dans la salle, l'avenir des jardins de la Seigneurie. On constate un essoufflement du bénévolat et on commente différents scénarios : engager un diagnostic, embaucher une équipe de jardiniers, travailler en partenariat avec des ressources locales, etc.

14. Prévisions budgétaires 2023

M. René Roy, trésorier, nous présente le budget prévisionnel. Le budget a été divisé par activité afin de permettre une meilleure lecture de la santé financière.

15. Période de questions

On souligne dans la salle l'expertise historique et artisanale (meunier) du personnel de la Seigneurie. M. André Anglehart précise que deux stages sont prévus cet été en lien avec la meunerie. On ajoute que la diffusion des capsules vidéo représente une belle promotion des activités de l'organisme. On demande le ratio permanent-temps partiel parmi les employés : 4 employés permanents et 10 à temps partiel.

16. Élections au conseil d'administration

Mme Michèle Lorrain appuyée par Mme Dominique Lalande propose M. Éric Dufresne comme président d'élection.

M. René Roy appuyé par M. Christian Joncas propose Mme Michèle Lorrain comme secrétaire d'élection.

M. Éric Dufresne présente les sièges en élection.

Mme Diane Renaud propose Mme Lucie Rochette au siège no. 2, appuyée par M. Stève Dionne.

Mme Dominique Lalande propose M. Jean Desjardins au siège no. 5, appuyé par M. René Roy.

Mme Maële Savard propose Mme Isabelle Grondin au siège no. 6, appuyée par Christian Joncas.

M. Stève Dionne propose Mme Diane Guillemette au siège no. 2, appuyé par M. Claudel Picard.

M. Marc-André Rioux propose la fin de la mise en candidature, appuyé par M. René Roy.

Mme Guillemette refuse.

Mme Grondin accepte.

M. Desjardins accepte.

Mme Lucie Rochette refuse.

Mme Grondin et M. Desjardins sont élus par acclamation et le siège no. 2 reste vacant.

Toute personne intéressée à siéger au poste no. 2 pourra être nommée ultérieurement par le Conseil d'administration comme le prévoient les règlements généraux.

Remerciements :

Les personnes présentes à l'assemblée générale annuelle tiennent à souligner tout le travail réalisé par M. Éric Dufresne à titre d'administrateur et président de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies.

Nos remerciements chaleureux à M. Dufresne pour son engagement, ses compétences au service de l'organisme et sa contribution importante au développement de la Seigneurie des Aulnaies au cours des neuf dernières années.

17. Clôture de l'assemblée

À 21 h 37, M. René Roy propose la levée de l'assemblée, appuyé par M. Stève Dionne.



19 mai 2023

Secrétaire